

REPUBLIQUE FRANCAISE



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Mardi 12 Décembre 2017

En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h35.

Procurations :

M. Vincent DAVAL a donné procuration à Mme Hélène GENTE
Mme Emmanuelle AZARD a donné procuration à Mme Régine LEMAITRE
Mme Valentine HENTIC a donné procuration à M. Eric BRUCHET
M. Anthony MOTOT a donné procuration à M. Bruno LAQUAY
M. Philippe PIGNET a donné procuration à M. J.Pierre CHABERT

Absent sans procuration :

/

Mireille BREMOND est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal du 22 Novembre 2017.

M. FERREINT revient sur le compte rendu du 11 octobre 2017, à propos du rapport n°1, il estime que ses dires n'ont pas été retranscrits intégralement.

Mme le MAIRE indique qu'il s'agit d'un précédent procès-verbal, que les discussions hors conseil municipal n'ont pas lieu de figurer dans le procès-verbal.

Elle précise qu'un procès-verbal décrit plus ou moins succinctement mais sincèrement les débats et non une retranscription mot à mot.

Il serait souhaitable d'éviter ce genre de polémique qui constitue une perte de temps en début de conseil.

Mme ANDREIS souhaiterait que les indications portant sur le local de l'infirmière soient plus précises.

Elle remercie pour l'éclairage du clocher de l'église qui reste toutefois incomplet.

Mr. BRONDOLIN précise que le système d'éclairage interne a été démonté et volé. Il sera difficile de le rétablir.

Le procès-verbal du 22/11/2017 est voté à la **Majorité**,

Par 26 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN

3 Abstentions : Régis ARMENICO, J.Pierre CHABERT (+ Procuration Philippe PIGNET.)

Rapport n°1 – Mise en œuvre du RIFSEEP

M. ALLEGRINI précise que le RIFSEEP a été validé lors du Comité Technique.

M. ARMENICO trouve que c'est « compliqué »

Pour simplifier, M. Allegrini indique qu'il existe 2 primes, l'une liée au poste l'IFSE et l'autre liée aux objectifs le CIA.

M. CHABERT confirme aussi la complexité et la technicité, et préfère s'abstenir sur quelque chose qu'il ne comprend pas.

Mme POURCIN demande si ces primes sont incluses ou s'ajoutent dans la masse salariale ?

M. ALLEGRINI répond qu'elles sont incluses.

Vote à la Majorité,

Par 26 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Régis ARMENICO, Didier FERREINT, Nadine POURCIN

3 Abstentions : M. Chabert (+ procuration M. PIGNET), Mme EIDENWEIL

Rapport n°2 Adhésion à la convention du CDG13 de la médecine professionnelle

Arrivée de M PIGNET à 18h55 au point n°2

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Rapport n°3 : Décision modificative n°3 – Budget principal de la commune

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Rapport n°4 : Autorisation d'ouverture de crédits 2018

Aucun débat

Vote à la **Majorité**,

Par 19 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD).

Par 10 Abstentions : Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Rapport n°5 : Recueil des tarifs communaux 2018

Mme EIDENWEIL demande si les caveaux 4/6 places sont des concessions perpétuelles ou trentenaires.

M. ALLEGRINI va s'informer auprès du service

Mme le Maire précise que les caveaux sont liés à la concession perpétuelle

Mme EIDENWEIL demande s'il existe un tarif pour les cirques.

M. LAQUAY précise qu'il s'agit du même tarif que pour les forains

M. CHABERT demande si les tarifs du stade d'honneur ont fait l'objet d'un comparatif avec les communes environnantes.

M. ALLEGRINI précise que les autres communes prêtent gracieusement leur stade. La gratuité n'est pas possible, étant donné les prestations de nos équipements. Il y a eu des refus d'équipe par rapport à nos tarifs (ex : Valenciennes). Ces nouveaux tarifs sont adaptés et correspondent à un juste milieu.

Mme le Maire ajoute que la commune n'a pas la volonté de faire la gratuité.

Mme POURCIN demande comment l'information de location du stade est diffusée auprès des différentes équipes pour la faire connaître.

M. ALLEGRINI répond que le bouche à oreille se fait dans le milieu du football

Mme le Maire rappelle aussi que l'information passe par l'Office de Tourisme, le service communication qui a réalisé un livret pour le milieu du football.

Vote à la **Majorité**,

Par 28 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

1 Abstention : Paula EIDENWEIL

Rapport n°6 : Subvention et convention d'objectif à l'association « Office de Tourisme »

M. CHABERT regrette que la Métropole prenne les compétences et laisse la commune payer.

M. PIGNET relève que, dans la convention d'objectif de l'Office de tourisme il est question de mettre en place un site internet, alors qu'il existe déjà. Il suffit de mettre à jour.

Mme le Maire précise que l'intérêt de cette délibération est d'anticiper, de se donner les moyens pour que l'O.T continue à fonctionner.

M. ALLEGRINI souligne que cette subvention a été analysée en commission finance. Elle est inscrite pour trois ans, même si elle doit être renouvelée chaque année.

Vote à la **Majorité**,

Mme ARTERO et M. MARTINELLI ne prennent pas part au débat, ni au vote

Par 17 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD)

Par 1 voix Contre : Michel MARTIN

Par 9 Abstentions : Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Rapport n°7 : Acompte sur subvention et convention d'objectif à l'association « Vivons Ensemble »

M. ALLEGRINI explique que ce vote avant le vote du budget permettra à l'association une continuité dans sa trésorerie.

M.PIGNET demande quel sera le montant total de la subvention.

M.ALLEGRINI répond qu'il sera étudié en commission.

M. CHABERT souhaite connaître le montant total en 2017

M. ALLEGRINI répond que la subvention totale de 2017 pour « Vivons Ensemble » était de 77 000 €

Vote à la Majorité,

Mme BREMOND ne participe pas au débat, ni au vote.

Par 27 voix Pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Par 1 voix Contre : Michel MARTIN

Rapport n°8 : Versement d'un acompte à l'association les « Auceau »

M.CHABERT demande quel était le montant total de la subvention en 2017.

M. ALLEGRINI répond que le montant de la subvention était de 120 000 €

Vote à la **Majorité**,

Mme AZARD et M. MARTINELLI ne prennent pas part au débat ni au vote.

Par 26 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Dimitri FARRO,

Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, J.Pierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Par 1 Voix Contre : Michel MARTIN

Rapport n°9 : Approbation des conventions de gestion relatives aux compétences de la commune et transférées à la Métropole au 01/01/2018

Aucun débat

Vote à la **Majorité**,

Par 25 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT.

Par 4 Abstentions : J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN

Rapport n°10 : Poursuite de la procédure de modification du PLU par la Métropole

Mme EIDENWEIL demande s'il y a eu des recours.

M. BRUCHET précise qu'il y a eu 3 recours.

Vote à la **Majorité**,

Par 25 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT

Par 4 Abstentions : J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Rapport n°11 : Acquisition foncière parcelles G670 et G671 – Annule et remplace la délibération n° 2017-71 du 29/09/17

Aucun débat

Vote à l'**Unanimité**,

Hélène GENTE (+ procuration Vincent DAVAL), Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Valentine HENTIC), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Régis ARMENICO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT J.Pierre CHABERT, Philippe PIGNET, Paula EIDENWEIL, Nadine POURCIN.

Questions diverses

Sur le compte rendu des délégations :

Décision n°241 :

M. CHABERT trouve le prix de la table de tri élevé.

Mme AGIER indique qu'il y a eu plusieurs devis, que les prix sont différents selon les dimensions et la qualité. La commune bénéficie d'une subvention à hauteur de 50%, nous avons choisi le meilleur rapport qualité/prix pour l'équipement de 2 réfectoires.

Fin de la 1^{er} séance à 19h45